

Les familles des personnes disparues réaffirment leur « droit de savoir »

« La mort face au doute nous prive du repos de l'âme. Ils nous ont même ôté ce droit : celui de mourir en paix. » Ces paroles sont celles de Laura Bonaparte, présidente de « l'Association des mères de la place de Mai », le fameux rassemblement né en Argentine à la suite de la mobilisation des mères qui se réunissaient chaque semaine sur une place de Buenos Aires. Mme Bonaparte, qui se trouve au Liban à l'occasion de la commémoration du 13 avril, date du début de la guerre libanaise, s'adressait hier à son public lors d'une conférence organisée dans le cadre d'une campagne nationale « Une journée pour la mémoire ». Invitée par le comité des familles des personnes enlevées ou disparues au Liban, la militante argentine, qui a perdu de vue 8 membres de sa famille entre 1976 et 1986, est venue expliquer son combat et partager son expérience avec les familles libanaises. S'adressant à celles-ci, elle leur dira toute la douleur d'une mère qui lutte depuis des années pour affronter l'attitude de déni dont ont fait preuve les officiels argentins depuis les tragiques disparitions.

« La disparition, c'est l'expression employée par les militaires en Argentine pour qualifier la situation de nos enfants. "Disparus", voilà à quoi ils ont été réduits, alors qu'ils avaient un nom et un prénom, qu'ils étaient des membres actifs de la société », s'indigne Mme Bonaparte avant

de proclamer : « Ils n'ont jamais été et ne seront jamais des êtres fictifs. Et quand bien même ils auraient disparu, ils n'en sont pas moins réels et présents », dit-elle.

L'expérience libanaise sera relatée par Wadad Halwani, présidente du comité des familles des personnes enlevées ou disparues, qui prend à son tour la parole pour décrire, étape par étape, le périple vécu par les mères libanaises depuis 1982, date de la naissance spontanée de leur rassemblement, qui renaîtra en 1999 sous forme d'un comité organisé. Évoquant la période de la guerre et les multiples manifestations organisées sous les bombes, puis les années de l'après-guerre durant lesquelles le rassemblement des familles des disparus a mené une lutte acharnée pour obtenir gain de cause, Mme Halwani explique comment les portes se refermaient une à une face aux revendications des parents qui réclamaient que la lumière soit faite sur le sort des disparus.

En guise de réponse, les responsables « se sont contentés de mettre sur pied des comités fictifs, dans le but de nous amadouer. Ils ont mis sur le facteur temps espérant qu'un jour, on pourra oublier », affirme Mme Halwani. Ce n'est qu'en 1999 que le comité est parvenu à arracher « la première reconnaissance officielle » de la cause qu'il défendait. S'ensuivit alors la mise en place par les autorités d'une première commission d'enquête, en 2000, dont les

conclusions – qui consistent notamment à ce que les personnes disparues soient déclarées décédées – ont été démenties par la libération de 54 détenus des prisons syriennes, dont deux au moins avaient été déclarés morts par la commission.

Constituée en janvier 2001, la seconde commission, qui n'a toujours pas publié son rapport, bien que sa mission ait déjà expiré depuis plusieurs mois, n'en dira pas plus aux parents qui persistent à réclamer leur « droit de savoir ». Durant la dernière rencontre des membres du comité avec Fouad es-Saad, ministre d'État chargé du Développement administratif, qui préside cette commission d'enquête, ce dernier aurait affirmé à ses hôtes que « la suspension de la commission ne l'empêche pas de poursuivre sa mission ». « De qui se moque-t-on ? » se demande Mme Halwani. Prenant la parole à son tour, le vice-président du comité, Habib Nassar, a mis l'accent sur la nécessité pour l'État de satisfaire les revendications des familles. Il s'agit d'une part de déterminer le sort de toutes les personnes portées disparues au Liban, une revendication qui suppose la libération de tous les détenus-disparus encore en vie, et la récupération des dépouilles de ceux d'entre eux morts en captivité, explique M. Nassar. Cela implique également « l'engagement d'un processus de vérité-réconciliation en vertu duquel les auteurs des actes ayant abouti à des disparitions devront révéler toute information de nature à faciliter la détermination du sort des personnes portées disparues ».

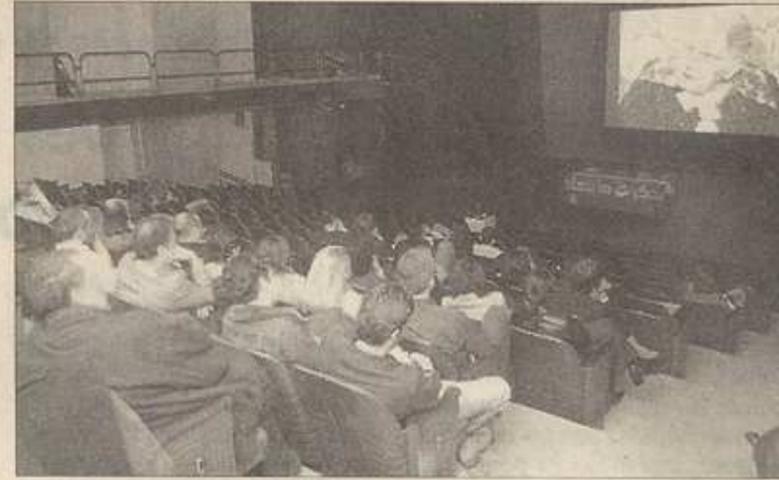
Quant à la seconde revendication, elle concerne la mise en place d'un système d'assistance destiné à compenser le dommage subi par les familles, dit-il. Un geste qui peut également avoir « une portée symbolique » puisqu'il équivaut « à une reconnaissance par les autorités du préjudice subi ». Enfin, poursuit M. Nassar, une dernière revendication « que commande le devoir de mémoire » s'impose : décréter la journée du 13 avril journée nationale de la mémoire et édifier

un mémorial pour les victimes de la guerre « en signe de dénonciation des crimes qu'elle a occasionnés et afin que les généra-

tions futures se souviennent et clament : "Plus jamais ça" ». Un projet auquel « l'État doit nécessairement prendre part afin

d'assumer sa part de responsabilité », conclut M. Nassar.

Je.J.



Après la conférence, des films à thèmes ont été projetés au public.



13 avril, journée nationale de la mémoire : « Plus jamais ça » !



Le bus fatidique de Ain el-Remmaneh.

PETITES

DEMANDES D'EMPLOI

Gouvernante ou femme de compagnie avec nuitée, éducation française, poss. voyage. 03/379179.

Étudiant pianiste, 20 ans, dem. travail ds un piano-bar. Cont. Marc-Ernest 03/742508 ou 01/878798.

Ex-dir. adminis., retiré, dyn., trilingue, dble nationalité, cher. emploi loc. au Sud-France. Tél.: 03/813893.

OFFRES D'EMPLOI

Société pharmaceutique cherche : déléguée médicale exp., promotrice pharmacies. CV fax: 01/687806.

Cherchons j. f. ou j. h., 20-35 ans, très bon français pour travail avec des enfants dans centre aéré. T.: 03/356555.

Cherchons infirmières diplômées DEF (USJ) pr hôpitaux et cliniques à Paris, cond. intéressantes. 03/805502.

IMMOBILIER (LOCATION)

Achrafieh, résidentiel, appt 320m2, 4 ch., imm. neuf, belles prestations, 25000\$/an. Sodeco Gestion SAL 01/616000.

À louer un chalet à Portemilio, 100m2, 7e étage + parking.